



DTM

MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS



MALI ET MAURITANIE — — —

**RAPPORT SUR LES MOUVEMENTS DE
TRANSUMANCE**



FONDS POUR LA
**CONSOLIDATION DE
LA PAIX** — — —

JUILLET 2022 - AOUT 2022

Table des matières

RÉSUMÉ	6
INTRODUCTION	8
OBJECTIFS	9
DÉFINITIONS	10
MÉTHODOLOGIE	11
I- PROFILS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES TRANSHUMANTS	13
1- Nationalité	13
2- Sexe	13
3- Tranche d'âges	14
4- Niveau d'éducation de la population transhumante	14
5- Raison des mouvements de transhumances	15
II- ROLES DANS LE MOUVEMENT DE TRANSHUMANCE	16
III- DESCRIPTION DES MOUVEMENTS DE TRANSHUMANCE SUR L'AXE MALI-MAURITANIE	17
1- Provenance des troupeaux dans les flux transfrontaliers.....	17
2- Destination des troupeaux transfrontaliers.....	18
IV- SANTE DES ANIMAUX	19
V- CHANGEMENT CLIMATIQUE ET TRANSHUMANCE	20
VI- CANAUX DE COMMUNICATION	22
VII- PREVENTION DES CONFLITS LIES AUX FLUX DE TRANSHUMANCE	21
1. Mécanismes de collecte et de partage des alertes	21
2. Types d'alertes	21
3. Etat de résolution des conflits	22
4. Actions entreprises.....	22

5. Rôle des comités villageois dans la résolution des conflits 23

RECOMMANDATIONS.....25

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les principaux résultats obtenus lors de la collecte de données sur les mouvements de transhumance entre le 15 juillet et le 15 août 2022, à travers l'outil de suivi des mouvements de transhumance de l'OIM (enquêtes détaillées et système d'alertes). L'Organisation Internationale pour les Migrations, en partenariat avec les groupements pastoraux (GNAP et TASSAGHT) en Mauritanie et au Mali, a mis en œuvre ces outils au niveau de 12 localités de forte mobilité et de concentration de transhumants transfrontaliers, situées entre le Mali et la Mauritanie.

Durant la période de collecte de données, les transhumants observés au niveau de la frontière entre le Mali et la Mauritanie se déplaçaient du Mali vers la Mauritanie et du Sénégal vers la Mauritanie. Cette tendance s'explique par le fait que cette période coïncidait avec le début de la saison agricole au niveau du Mali. De ce fait, les transhumants Maliens et Sénégalais pour éviter les conflits avec les agriculteurs se déplacent vers la Mauritanie disposant en moment de pâturage sur de large espace.

La grande majorité des transhumants interviewés dans les points de collecte de données, était de nationalité malienne (59%) et mauritanienne (36%). Les principales zones de départs sont entre autres les régions de Koulikoro (40%), Kayes (31%) au Mali, et Hodh Ech Chargi en Mauritanie (15%). Ils se dirigeaient essentiellement vers les régions de Hodh Ech Chargi (56%) et Assaba (23%) en Mauritanie.

Les conditions et l'environnement de voyage font que la transhumance est réservée aux plus jeunes. En effet, 64 pour cent des transhumants sont dans la tranche d'âge 18-45 ans. L'âge moyen de la population transhumante enquêtée sur l'axe transfrontalier mauritano-malien était de 40 ans. En ce qui concerne le niveau d'éducation, les résultats montrent que la majorité des transhumants enquêtés (44%) n'ont pas fréquentés une école. La grande majorité des transhumants enquêtés (87%) sont propriétaires des troupeaux qu'ils accompagnent dans leur mouvement de transhumance.

Le système d'alerte précoce sur les mouvements de transhumance pour une meilleure prévention et gestion des conflits liés à la transhumance mis en place dans le cadre de ce projet a enregistré 73 alertes dans les deux pays à entre le 15 juillet et le 15 août 2022. Ces alertes étaient constituées de 33 alertes de type mouvements massifs de troupeaux (principalement du Mali vers la Mauritanie) et de 40 alertes de type événements conflits agro-pastoraux, vols de bétail, cas de maladies, pluies diluviennes et conflits entre agriculteurs). 90 pour cent des conflits enregistrés ont été résolu grâce à l'intervention des autorités locales et villageois. Les comités villageois ont été impliqués dans 75 pour cent des conflits.

AVIS AUX LECTEURS

Pour toute information extraite de ce document qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations [Mois Année] rapport sur les mouvements de transhumance".

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : l'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes présentées dans ce rapport ne sont fournies qu'à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et noms géographiques peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. Ce document a été élaboré avec l'aide financière des Fonds pour la consolidation de la paix.

Les opinions exprimées dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme reflétant l'opinion officielle des donateurs.

SOUTIEN FINANCIER

Ce rapport a été produit par l'équipe DTM du Bureau de l'OIM, avec le soutien financier de :



Ce projet est financé
par le PBF

© Organisation internationale pour les migrations (OIM)



Organisation Internationale pour les Migrations
Représentation de la Mauritanie
Lot 551 E-Nord Tevragh Zeina, Nouakchott, Mauritanie
Tel. : +222 45 24 40 81
E-mail : dtmmauritania@iom.int
Site Internet : <https://www.dtm.iom.int/Mautitania>

Organisation Internationale pour les Migrations
Représentation du Mali
Badalabougou Rue Gamal A Masser, Bamako-Mali Tel. : +223 20 22
76 97
E-mail : dtmmali@iom.int
Site Internet : <https://www.dtm.iom.int/Mali>

INTRODUCTION

La transhumance en Afrique est un phénomène traditionnel des populations œuvrant dans l'élevage qui permet une résilience des cheptels face aux changements que les différentes zones agro-climatiques engendrent quant à l'accès et à la disponibilité des ressources nécessaires aux activités du pastoralisme (eau et pâturage). La Mauritanie, comme le Mali, ne font pas l'exception à ce phénomène avec des mouvements transfrontaliers de part et d'autre de la frontière car l'environnement et les déséquilibres climatiques impactent les productions végétales et animales dans ces deux pays. Dans ce contexte, la mobilité des transhumants permet de pouvoir optimiser l'accès à l'eau et aux pâturages du bétail et d'assurer un moyen de subsistance aux éleveurs transhumants. Pour cela, afin d'avoir une meilleure organisation des mouvements pastoraux, un calendrier et des itinéraires de transhumances sont soumis aux régimes de pluies et la distribution de l'eau et des pâturages, lesquels varient d'une façon saisonnière et régionale.

Cependant, ce calendrier pastoral ne peut pas toujours être respecté par les transhumants pour des causes multiples notamment une saison pluvieuse qui arrive ou se termine plus tôt ou plus tard que prévu. En plus de ce non-respect du calendrier pastoral, s'ajoutent d'autres facteurs comme l'avancée des champs sur les couloirs de transhumance par les agriculteurs pour de nouveaux champs à cause de – entre autres – la dégradation des sols et un taux d'urbanisation élevé qui réduisent l'espace disponible pour l'agriculture. En fait, le changement climatique contribue à la raréfaction des ressources disponibles (y compris le foncier) collectives, ce qui entraîne souvent des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs qui compètent pour l'accès à ces ressources. L'appui à la mobilité pastorale et à la gestion pacifique et responsable des ressources partagées est donc un élément crucial à la fois pour la stabilité communautaire de ces régions mais aussi pour le renforcement de la productivité de l'élevage et de l'agriculture ainsi que pour la commercialisation du bétail et des produits dérivés. Cet appui à la mobilité passe par l'obtention de données de qualité sur la taille du cheptel en déplacement mais également sur la compréhension du profil des transhumants. A cela s'ajoute, la mise en place d'un système d'alerte qui permet d'informer rapidement les autorités locales et autres acteurs œuvrant dans la transhumance sur l'arrivée de mouvements massifs et inattendus de troupeaux et sur la survenance de conflits entre les éleveurs transhumants et les communautés sur leur passage dans certaines zones qui sont connues comme des zones à risque de tensions.

C'est dans ce cadre que l'OIM a déployé son outil de suivi des mouvements de transhumance (enquête détaillée) en partenariat avec les groupements pastoraux GNAP pour la Mauritanie en 2019 et TASSAGHT au Mali en 2021. Après une première phase d'évaluation et de cartographie avec des acteurs clés œuvrant dans la transhumance au Mali et en Mauritanie (Ministère de l'élevage, Organisations pastorales), six régions ont été ciblées en Mauritanie à savoir : Assaba, Guidimagha, Hodh el Chargui, Hodh el Gharbi, Guidimagha, Tagant et deux régions au Mali avec six points de comptage dans les zones de Séguéla et Djélébou dans le cercle de Kayes, de Kremis dans le cercle de Yélimané, de Gavinane dans le cercle de Nioro, de Korongo et Falou dans le cercle de Nara. Ces régions ont été choisies car elles sont les points de passage clés des transhumants effectuant des mouvements transfrontaliers.

OBJECTIFS

Les objectifs généraux des activités de collecte de données sont :

- Assurer aux autorités nationales et locales des deux pays, une meilleure compréhension des dynamiques de transhumance ;
- De fournir des informations permettant de prévenir et gérer les conflits liés aux mouvements de transhumance entre la Mauritanie et le Mali.

Spécifiquement, il s'agit :

- D'avoir des informations détaillées sur les troupeaux et des profils des personnes accompagnant ces troupeaux qui traversent la frontière Mali-Mauritanie ;
- De soutenir les travaux sur le balisage des principaux couloirs de transhumance et permettre une prise de décision rapide qui puisse prévenir d'éventuels conflits liés aux mouvements de transhumance par le biais d'un réseau d'informateurs clés faisant remonter les informations régulièrement.

DÉFINITIONS

DTM : La DTM (dérivé de l'anglais "Displacement Tracking Matrix"), le système de suivi des populations mobiles, est un outil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) qui permet de suivre et de surveiller les déplacements et la mobilité des populations. Elle collecte des informations à différents niveaux, les traite et les diffuse, afin de garantir aux acteurs humanitaires, aux gouvernements et autres acteurs intéressés, une meilleure compréhension des mouvements et de l'évolution des besoins des populations déplacées.

Enquêtes détaillées : Collecte d'informations sous forme d'entretien selon une démarche structurée, avec l'utilisation d'un questionnaire.

Mouvements en montée : Les mouvements en montée décrivent la transhumance en direction du Nord, c'est-à-dire vers le lieu de départ du transhumant.

Mouvements en descente : Les mouvements en descente décrivent la transhumance en direction du Sud (vers le Sénégal et le Mali). La transhumance peut être interne ou transfrontalière.

Transhumance : Déplacement saisonnier d'éleveurs et de leurs troupeaux à la recherche de pâturages et de points d'eau.

Outil de suivi des mouvements de transhumance : Outil de la DTM ayant comme but de fournir des informations actualisées pour mieux comprendre la transhumance transfrontalière.

Ronde : Une ronde correspond à une période de collecte de données.

GNAP : Groupement National des Associations Pastorales

TASSAGHT : Organisation Membre du Réseau Billital Maroobé (RBM)

TTT : Transhumance Tracking Tool (en français : Outil de Suivi des Transhumances)

¹ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/botulism>

MÉTHODOLOGIE

Les données ont été collectées en Mauritanie avec une prise en compte des mouvements des transhumants internes et transfrontaliers mais également au Mali qui où il n'a été considéré que les mouvements transfrontaliers. Elles sont collectées de façon régulière à travers les outils d'enquêtes détaillées et d'alertes de la TTT de l'OIM. Ces outils sont présentés ci-dessous :

1. ENQUÊTES DÉTAILLÉES : Cet outil est employé afin d'obtenir des informations plus détaillées sur un ou plusieurs sujets précis et à travers des questionnaires d'enquêtes dédiés. Les enquêtes détaillées sont menées auprès des éleveurs et permettent d'établir le profil détaillé des populations transhumantes ou encore d'obtenir des données sur l'accès aux services durant les périodes de transhumance.

2. ALERTES : Le mécanisme d'alerte, établi dans le cadre du suivi des mouvements transhumants a pour but de recueillir des informations sur des mouvements soudains, massifs ou inhabituels de bétails ainsi que les événements conflictuels dans le cadre de la transhumance. Il permet de lancer des alertes afin de prévenir un éventuel conflit (alertes mouvements) qui pourrait avoir lieu dans le cadre des mouvements de transhumance ou d'atténuer les effets d'un événement en cours (alertes événements). Il repose sur un réseau d'informateurs clés, relais communautaires et éleveurs transhumants ayant une très bonne connaissance de la zone d'intérêt, des différents acteurs en présence et de la transhumance. Ces relais communautaires sont essentiels dans la mise en œuvre du système d'alerte car ils permettent d'informer les autorités compétentes le plus rapidement possible afin de prévenir et de réduire les tensions dans les communes d'intervention.

Le présent rapport donne les résultats de l'enquête détaillée et des alertes collectés par la Mauritanie et le Mali entre le 15 juillet et le 15 août 2022.

Pour cette activité 12 enquêteurs ont été déployés pour conduire des enquêtes détaillées à des points de passages clés des mouvements de transhumance en Mauritanie comme au Mali.

Concernant les alertes, le réseau d'informateurs clés mis en place remonte un certain nombre d'alertes qui sont vérifiés puis transmis aux personnes compétentes (autorités locales, comités villageois, services techniques) dans les meilleurs délais pour une prise en charge rapide de ces alertes.

Les zones couvertes sont Assaba, Guidimagha, Hodh El Chargui, Hodh El Gharbi, Tagant en Mauritanie et les cercles de Kayes, Niono, Yélimané et Nara (régions de Koulikoro et Kayes).

PRINCIPAUX RÉSULTATS

I- Profils socio-démographiques des transhumants

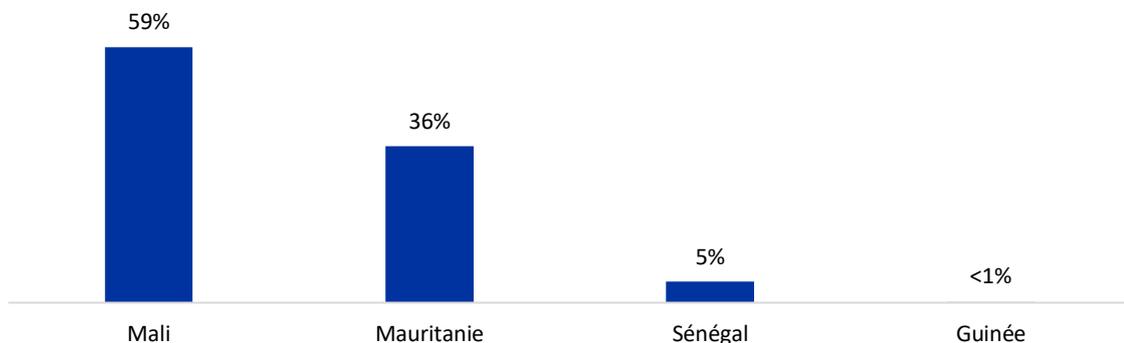
1- Nationalité

Au niveau de la frontière entre la Mauritanie et le Mali, au total 853 transhumants ont été enquêtés dans les Wilayas de la Mauritanie à savoir : Assaba, Guidimagha, Hodh El Chargui, Hodh El Gharbi, Tagant et dans les cercles de Kayes, Niono, Yélimané et Nara (régions de Koulikoro et Kayes) au Mali à travers l'outils d'enquêtes détaillées.

Les transhumants interviewés aux points de collecte de données au Mali et en Mauritanie étaient principalement de nationalité malienne (59%) et mauritanienne (36%). D'autres transhumants de nationalité sénégalaise (5%) et guinéenne (<1%) ont été également observés. En effet, cette période étant le début de la saison agricole, pour éviter les conflits avec les agriculteurs, les mouvements de transhumance s'effectuent du Sud vers le Nord. La plupart des bergers maliens comme mauritaniens se rendent /rentrent en Mauritanie à la recherche de pâturage et d'autres types de ressources nécessaires à la transhumance.

Par ailleurs, une baisse de 2 points de pourcentage de la proportion des transhumants maliens a été notée, comparé à la phase de collecte précédente (novembre 2021 à janvier 2022). En revanche, le poids des transhumants de nationalité sénégalaise a augmenté de 2 points de pourcentage par rapport à la phase de collecte précédente (novembre 2021 à janvier 2022). Les transhumants de nationalité guinéenne observés, étaient absents lors de l'opération précédente (novembre 2021 à janvier 2022).

Graphique 1 : Nationalité des transhumants

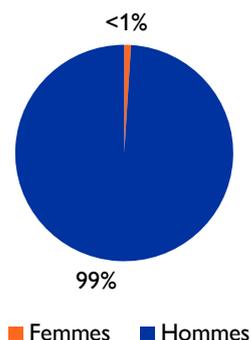


2- Sexe

La transhumance est une activité historiquement pratiquée par les hommes. Les mouvements de transhumance observés à la frontière mauritano-malienne sont majoritairement constitués d'hommes (plus de 99%), les femmes représentent toutefois une proportion inférieure à 1 pour cent de la population transhumante.

Toutefois, il est à noter que la proportion des femmes migrantes (transhumants) a connu une baisse de 4 points de pourcentage au cours de cette opération, comparée au round de novembre 2021 et janvier 2022.

Graphique 2 : Répartition par sexe des transhumants enquêtés

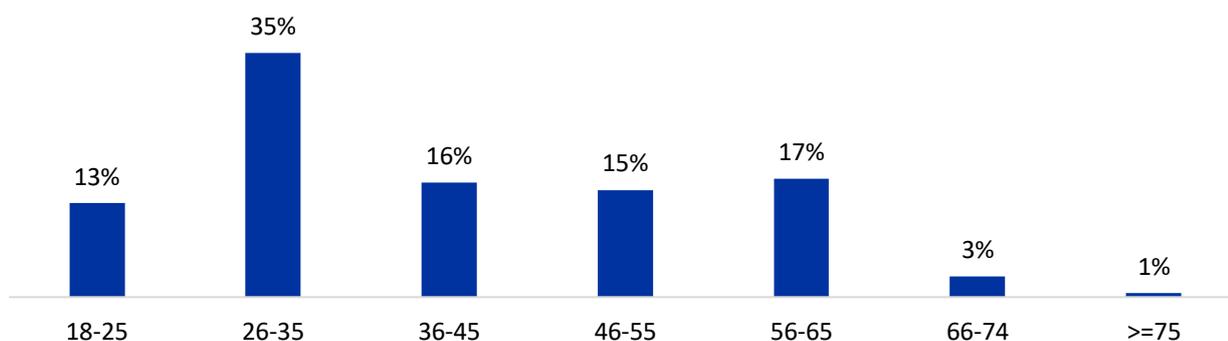


3- Tranche d'âges

La transhumance est principalement réservée aux jeunes car c'est une activité physique et qui peut être difficile par rapport aux distances parcourues et aux conditions climatiques. En effet, la majorité (64%) des transhumants sont âgés entre 18 et 45 ans. Cependant, l'âge moyen de la population transhumante enquêtée sur l'axe transfrontalier mauritano-malienne était de 40 ans. Cette moyenne d'âge varie selon la nationalité des transhumants. Les transhumants de nationalité mauritaniens ont une moyenne d'âge supérieure par rapport aux autres nationalités (47 ans en moyenne). L'âge moyen des transhumants maliens interviewés étaient de 36 ans. Enfin, les Sénégalais et les Guinéens avaient respectivement des âges moyens de 35 ans et de 37 ans.

Comparativement à l'opération précédente, le pourcentage pour les personnes enquêtées de la tranche d'âge 36 à 45 ans, a baissé de 19 points de pourcentages. En revanche, celui de 56 à 65 ans a augmenté de 13 points de pourcentages.

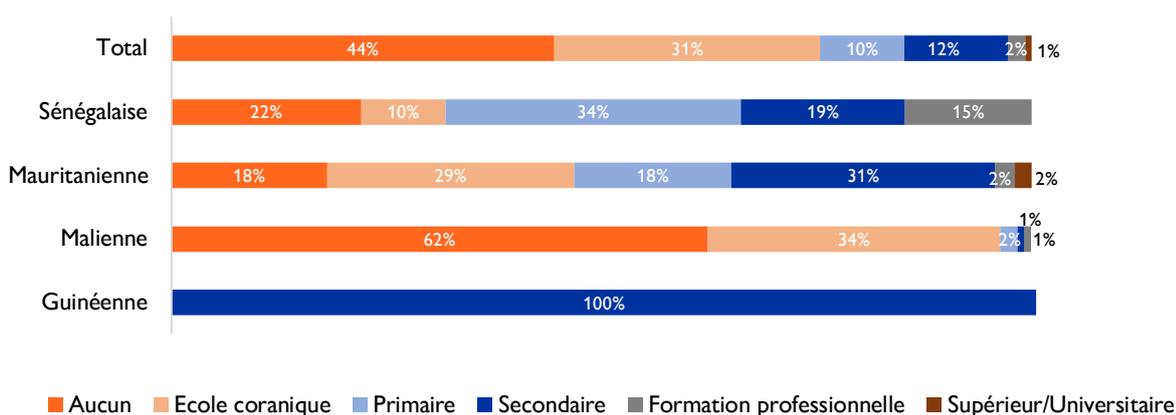
Graphique 3 : Répartition des individus enquêtés par tranche d'âge



4- Niveau d'éducation de la population transhumante

L'évaluation du niveau d'éducation montre que la plupart (44%) des transhumants enquêtés ont affirmé ne pas fréquenter une école au cours de l'enquête. De plus, 31 pour cent ont reçu une éducation religieuse (école coranique), 10 pour cent ont fréquenté une école primaire et 13 pour cent une école secondaire. La formation professionnelle et la formation universitaire restent les niveaux faiblement représentés parmi les transhumants enquêtés, soient respectivement 2 pour cent et 1 pour cent.

Graphique 4 : Niveau d'éducation des transhumants selon la nationalité



L'analyse du niveau d'éducation des transhumants par rapport à leur nationalité a montré quelques différences. La majorité (62%) des transhumants maliens n'ont aucun niveau d'éducation scolaire. Parmi les ressortissants maliens, 34 pour cent ont fréquenté l'école coranique et 2 pour cent l'école primaire. Ces résultats sont différents des transhumants mauritaniens dont, près d'un tiers (31%) ont bénéficié d'un niveau d'éducation secondaire, suivis de ceux qui ont fréquenté une école coranique (29%). Les personnes n'ayant bénéficié d'aucune forme d'éducation et ceux ayant une éducation primaire représentent 18 pour cent chacune parmi les Mauritaniens enquêtés. Quant aux transhumants de nationalité sénégalaise, ils avaient des niveaux d'éducation primaire (34%), secondaire (19%) et professionnelle (15%). Les transhumants ayant bénéficié d'aucune forme d'éducation parmi les nationalités sénégalaises représentaient (22%). L'école coranique a été l'éducation la moins fréquentée par cette dernière nationalité (10%).

5- Raison des mouvements de transhumances

Les mouvements de transhumance sont périodiques et dépendent des saisons, avec pour objectif d'accéder aux ressources disponibles en eau, pâturage ou cure salée.¹ Au niveau de la frontière Mali-Mauritanie, les mouvements de transhumances se font dans les deux sens en fonction de la disponibilité des ressources (cure salée, pâturage) au cours de la période.

Durant la période de collecte des données, les transhumants observés au niveau de la frontière Mali-Mauritanie se déplaçaient du Mali vers la Mauritanie.

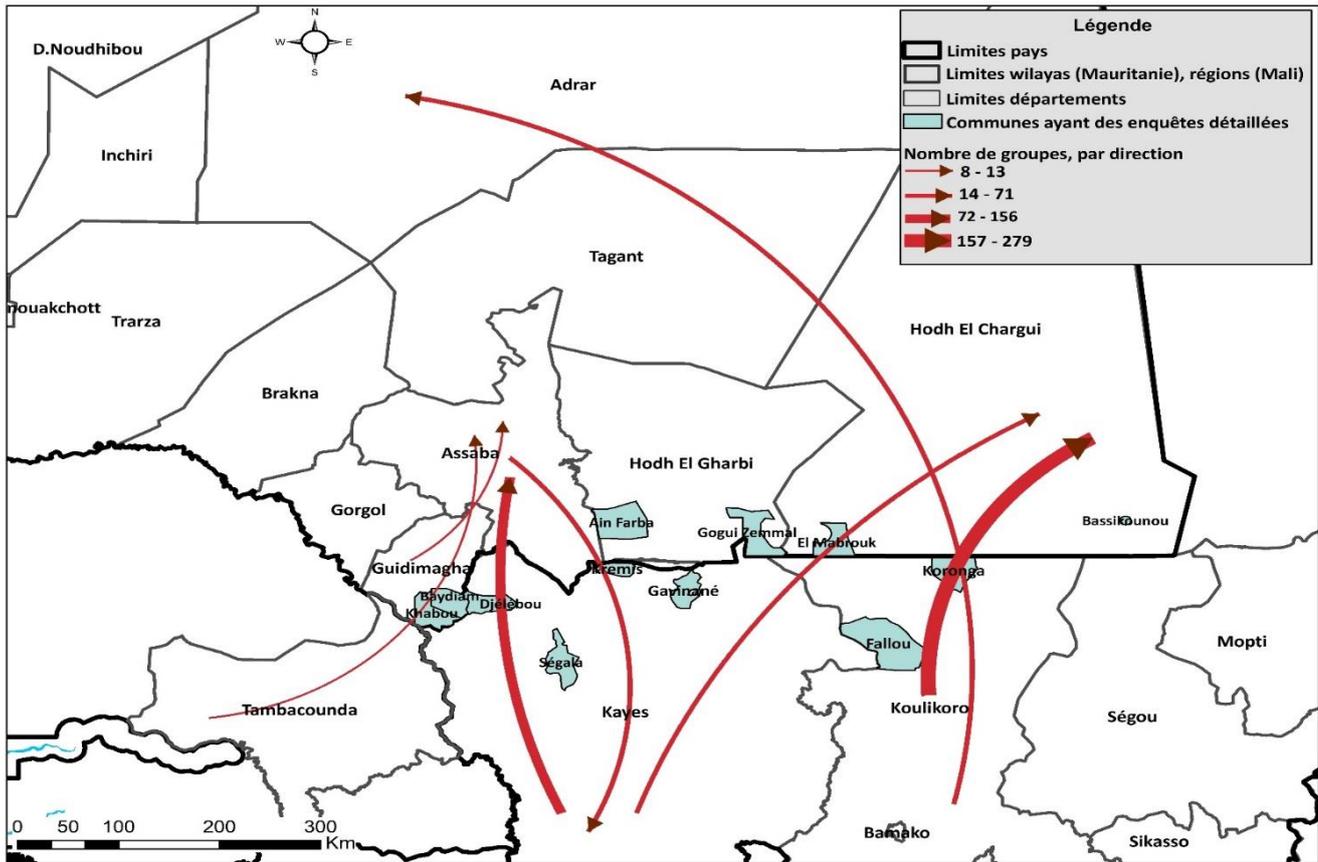
Ce mouvement de transhumance observés au cours de l'enquête est un phénomène contraire à celui observé entre novembre 2021 à janvier 2022. En effet, lors de la phase précédente de collecte de données, les transhumants se déplaçaient de la Mauritanie vers le Mali pour la recherche de pâturage coïncidant avec la fin des récoltes au Mali à cette période.

Cependant, sur la période de juillet à août 2022, ces transhumants qui étaient au Mali remontent vers la Mauritanie avec la saison agricole qui démarrent au Mali pour éviter les conflits agro-pastoraux, mais aussi à cause du fait que la saison hivernale avait débuté en Mauritanie donc le pâturage allait être disponible en quantité suffisante pour le bétail.

De ce fait, la grande majorité des transhumants (93%) se déplaçaient principalement à la recherche de ressources (pâturages et points d'eau) mais cette fois-ci en Mauritanie. Une faible proportion (1%) transhumait pour la vente de bétails et d'autres produits délivrés.

¹ Cure salée : Des herbes fraîches très riche en sels minéraux

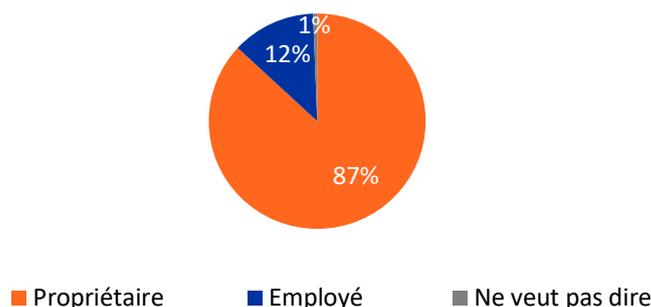
Carte 2 : Directions des flux transfrontaliers



II- Rôles dans le mouvement de transhumance

Les transhumants accompagnant les troupeaux étaient majoritairement (87%) les propriétaires ces troupeaux. Parmi cette dernière proportion, 67 pour cent avaient fait plus de 5 ans dans la gestion des troupeaux en tant que propriétaire et seulement 10 pour cent de propriétaire avaient une expérience de moins d'une année dans la gestion des troupeaux. D'autres (12%) étaient employés comme des travailleurs saisonniers par les propriétaires des troupeaux. Cette tendance démontre une implication importante des propriétaires d'animaux mauritaniens et maliens dans la recherche des situations meilleures pour leur cheptel. Cependant, les travailleurs saisonniers accompagnant les troupeaux étaient plus représentés chez les transhumants mauritaniens (19%) que maliens (7%).

Graphique 5 : Rôles dans le mouvement de transhumance



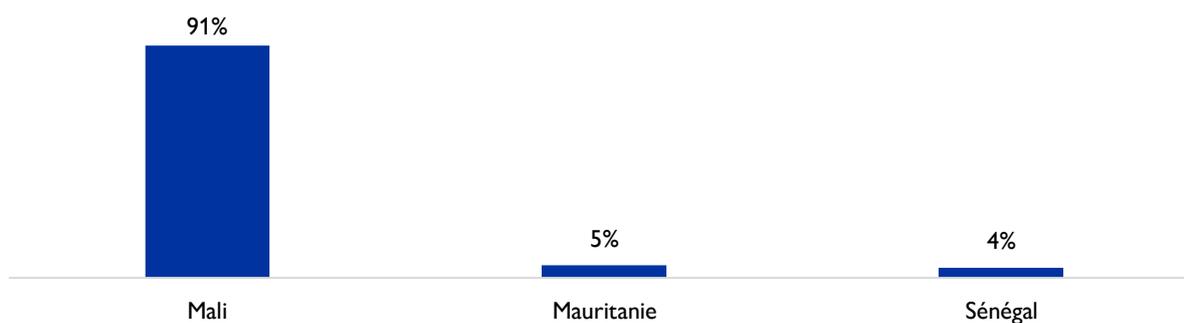
III- Description des mouvements de transhumance sur l'axe Mali-Mauritanie

Les mouvements de transhumance observés entre juillet et août 2022 étaient composés des mouvements transfrontaliers (76%) et des mouvements internes (17%). La grande majorité (95%) des mouvements internes ont été effectués entre les régions de la Mauritanie.

1- Provenance des troupeaux dans les flux transfrontaliers

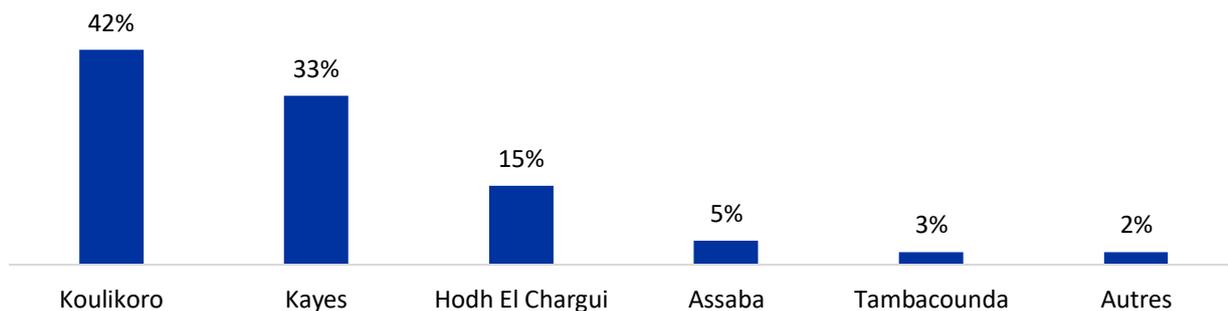
La majorité (91%) des mouvements transfrontaliers de transhumance entre juillet et août 2022, était en provenance du Mali. Une minorité de transhumants quittait principalement la Mauritanie (5%) et le Sénégal (4%). Cependant, dans les flux transfrontaliers, la quasi-totalité (99%) des transhumants maliens avaient pris départ dans leur pays. Parmi les transhumants mauritaniens, 77 pour cent quittaient le Mali et 22 pour cent la Mauritanie.

Graphique 6 : Principaux pays de départ des transhumants transfrontaliers

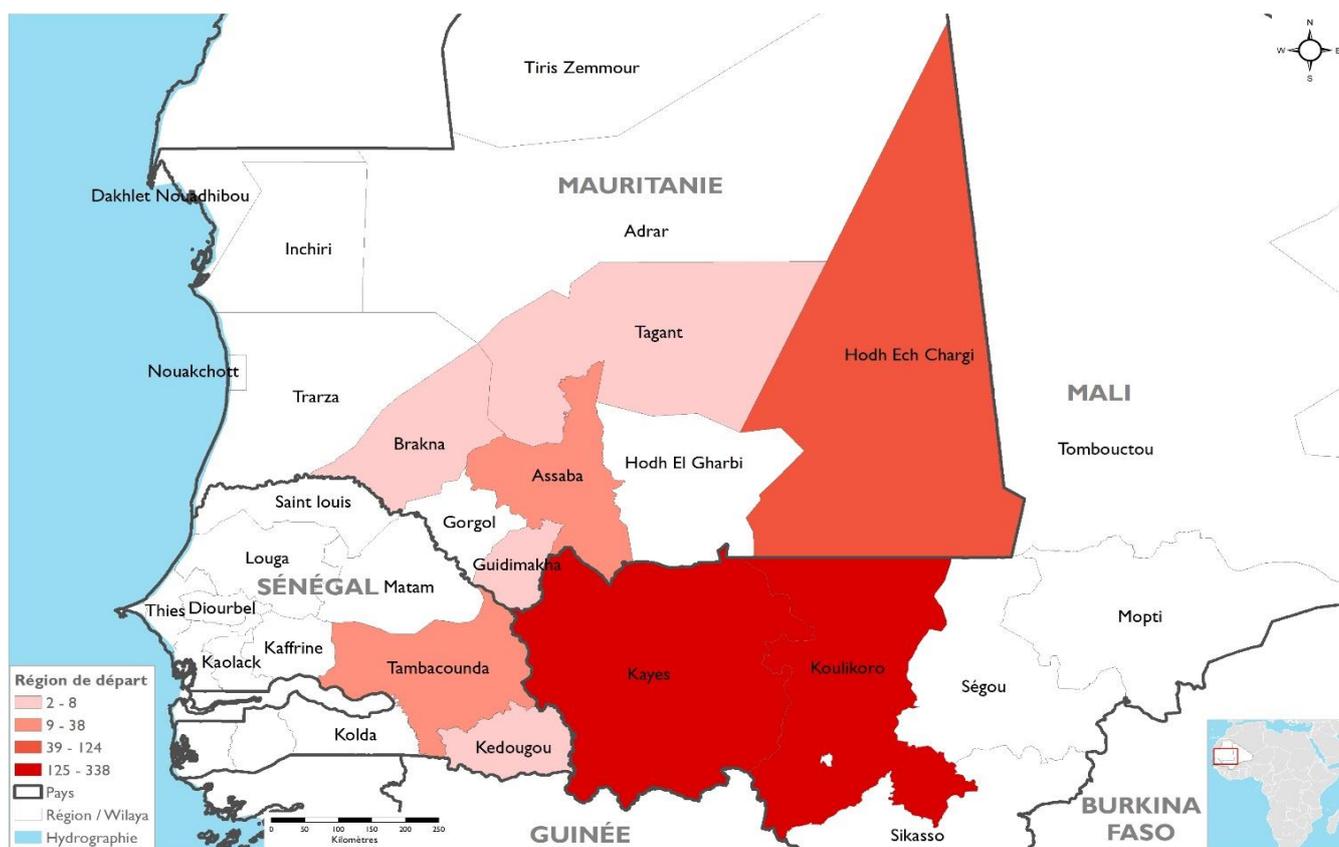


Ces mouvements de départ massif des Maliens sont dus d'une part à la recherche des ressources nécessaires à la transhumance (eau, pâturage, etc) mais d'autre part pour éviter des conflits avec les agriculteurs qui sont en cette période à la préparation des champs pour la culture saisonnière. Les principales zones de départs des mouvements transfrontaliers sont entre autres les régions de Koulikoro (51%), de Kayes (40%) au Mali, de Tambacounda (3%), de Kédougou au Sénégal et d'Assaba (4%) en Mauritanie (1%).

Graphique 7 : Régions de provenances des troupeaux des flux transfrontaliers



Carte 3 : Principales régions de départ

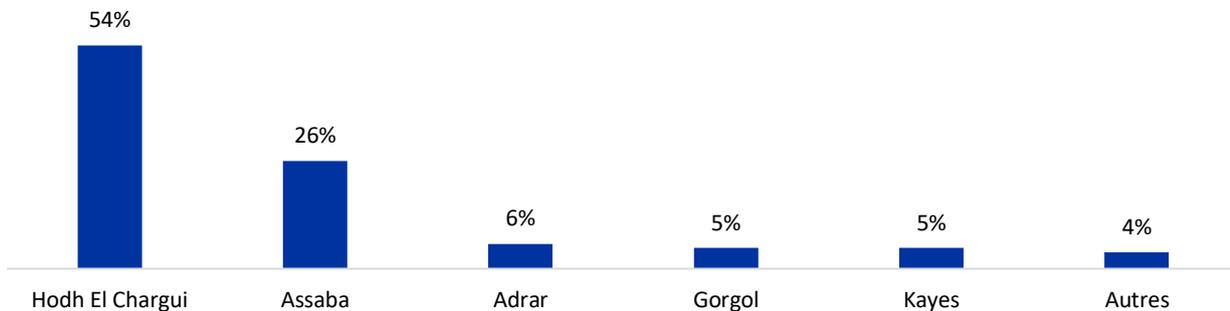


2- Destination des troupeaux transfrontaliers

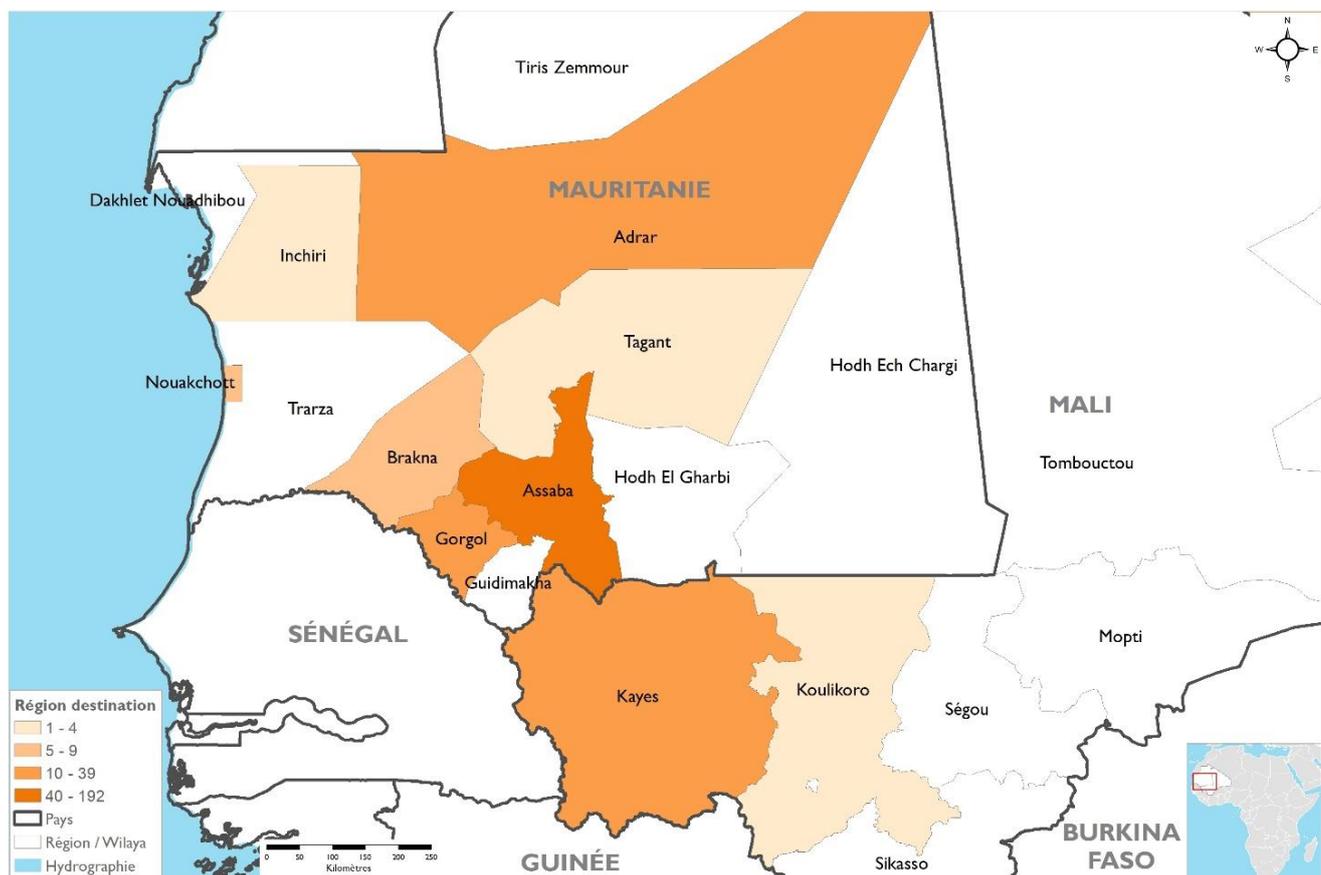
La quasi-totalité (95%) des mouvements transfrontaliers observés au cours de la période juillet-août avaient pour destination envisagée la Mauritanie. La transhumance au cours de cette période est caractérisée par le début des travaux champêtres dans plusieurs régions du Mali, pendant laquelle les transhumants quittent les localités du Mali pour se rendre dans les régions mauritaniennes frontalières du Mali. Ces mouvements périodiques ont pour raisons : la recherche des ressources nécessaires pour les animaux, mais aussi, ils permettent d'éviter des conflits entre agriculteurs et éleveurs maliens au début de la saison pluvieuse. Cependant, les transhumants quittant le Mali voyageaient presque tous (99%) à destination de la Mauritanie.

Sur le territoire mauritanien, la majorité des mouvements de transhumance étaient interne (83%). Ces mouvements interne des Mauritaniens se dirigeaient principalement vers les régions d’Hodh-Ech-Chargi et Assaba.

Graphique 8 : Régions de destination des flux transfrontaliers



Carte 4 : Régions de destination des flux transfrontaliers



IV- Santé des animaux

En comparaison avec les données du round (Novembre 2021- Janvier 2022) précédent qui faisait état d’une santé des troupeaux relativement bonne (54% des transhumants déclarés sue santé bonne, 45% une santé moyenne, et 1%, une santé faible), une différence concernant la santé des animaux a été observé durant ce round. En effet, la majorité des transhumants enquêtés (73%) ont déclaré que la santé de leur troupeau est

moyenne alors que 17 pour cent des pensent que leur troupeau sont en bonne santé. Cependant, une proportion non négligeable (10%) de transhumants trouvaient que leur troupeau étaient en mauvaise santé (faible). Selon les nationalités des transhumants, la santé des troupeaux des transhumants maliens était en majorité (89%) acceptable contre 4 pour cent d’animaux ayant une mauvaise santé. En revanche, les transhumants mauritaniens avaient une proportion non négligeable (15%) des animaux ayant une mauvaise santé.

Selon les transhumants enquêtés, cette détérioration de la santé des animaux pendant cette phase de l’enquête TTT pourrait être due à la période hivernale au cours de laquelle plusieurs maladies apparaissent chez les animaux mais également un manque d’accès aux services vétérinaires.

Graphique 9 : Perception sur la santé des animaux



La grande majorité des éleveurs transhumants interviewés (93%) à la frontière mauritano-malienne ont indiqué que leurs animaux ont reçu tous les vaccins. Tandis que 6 pour cent de la population transhumante interviewée ont affirmé que leur troupeau n’ont pas été vaccinés, contre un pour cent des transhumants enquêtés qui ne voulaient pas répondre à cette question pour des raisons personnelles.

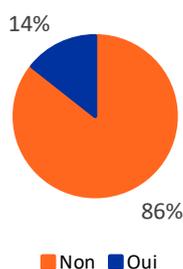
Graphique 10 : Vaccination des animaux



V- Changement climatique et transhumance

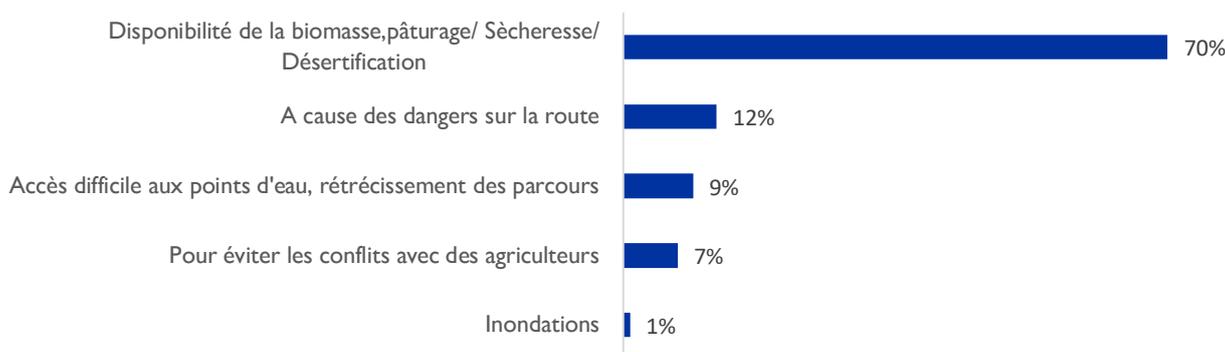
Le climat fait partie des principaux facteurs entraînant les transhumants à se déplacer d’une zone vers une autre. Le changement climatique, entraînant les périodes de sécheresse et d’imprévisibilité des pluies, affecte le calendrier et les itinéraires des éleveurs transhumants à la recherche de ressources en eaux et en pâtures. Parmi les transhumants interrogés, 14 pour cent ont affirmé avoir changé de routes durant leur mouvement de transhumance. Cette même tendance avait quasiment été observé lors du ronde passé (en Novembre 2021 - Janvier 2022) où 15 pour cent des transhumants avaient rapporté avoir changé de routes.

Graphique 11 : Changements de routes



Les personnes ayant changé de routes au cours de leur mouvement de transhumance, ont déclaré la disponibilité de la biomasse (70%), les dangers de la route (12%) et l'accès difficile aux points d'eau (9%) comme étant les principales raisons de ces changements de routes. D'autres raisons tels que les conflits avec des agriculteurs (7%), les inondations (1%) ont également été évoquées par certains transhumants.

Graphique 12 : Causes principales de changements de routes



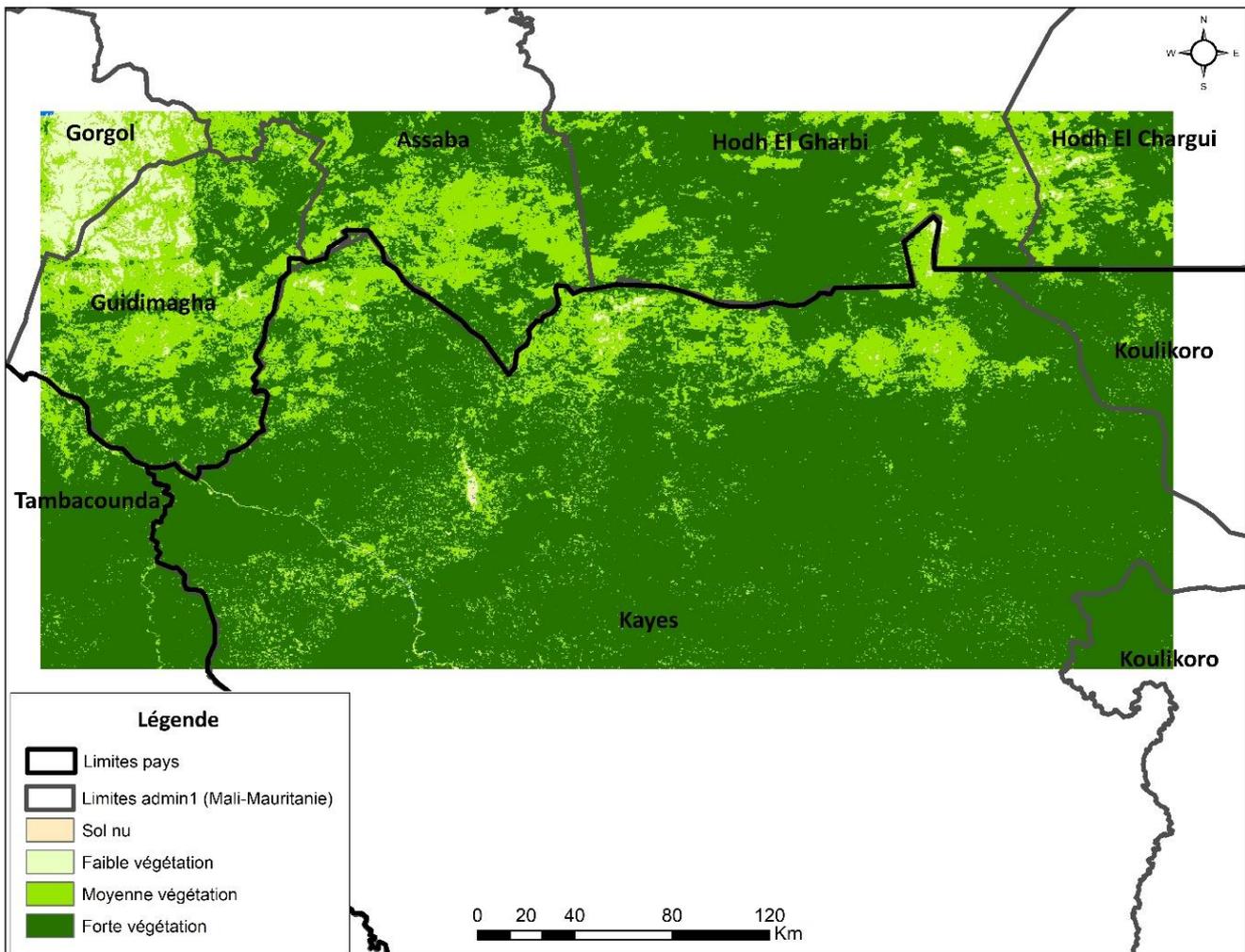
Les pays du Sahel dont font partie la Mauritanie et le Mali sont « particulièrement vulnérable à la dégradation des terres et la désertification. La région est en effet confrontée à une sévère augmentation des sécheresses, des inondations, et autres impacts causés par le changement climatique »². Ces impacts affectent alors les gains de développement durement acquis y compris la transhumance avec entraînant ainsi des changements de routes des mouvements de transhumance.

Aussi, le changement de calendrier pastoral est souvent une conséquence du changement climatique. En effet, comme l'itinéraire suivi par les transhumants, le calendrier pastoral est aussi dépendant de la disponibilité des ressources (donc affecté par le changement climatique). Les transhumants enquêtés durant la période de collecte de données ont indiqué que durant ces 20 dernières années, les périodes de forts mouvements de transhumances changent souvent (72% des répondants) en raison de plusieurs facteurs tels que sécheresse, inondation, températures très élevées.

Avec la bonne pluviométrie qui a été noté en juillet 2022 avec comme conséquence une augmentation du pâturage (comme indiqué par la carte ci-dessous), il est redouté une augmentation des feux de brousses après la période hivernale d'où la nécessité de veiller à la mise en place de pare feu afin de limiter les dégâts liés à ces feux de brousses.

² <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2022/09/19/sahelian-countries-can-boost-and-diversify-their-economies-to-take-on-the-climate-crisis-and-food-insecurity#:~:text=Le%20Sahel%20est%20particul%C3%A8rement%20vuln%C3%A9rable,caus%C3%A9s%20par%20le%20changement%20climatique.>

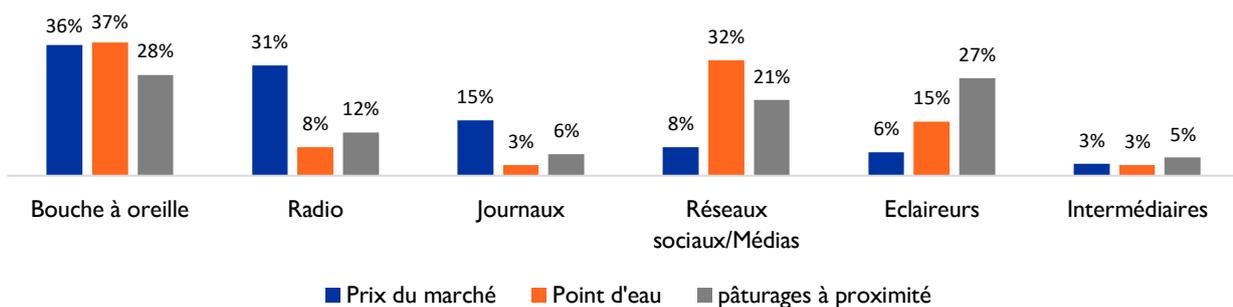
Carte 5 : Niveau de paturage des zones couvertes par ce ronde en juillet 2022



VI- Canaux de communication

Les canaux de communication des transhumants sont diverses et variées. Le principal canal de communication des transhumants sur le prix du marché (sur les aliments de bétails, des animaux ...) , le point d'eau le plus proche et sur les pâturages à proximité a été la "bouche à oreille". D'autres canaux de communication sont également utilisés par les transhumants telles que les radios, les journaux, ou encore les réseaux sociaux et les médias.

Graphique 13 : Principaux canaux de communication pour l'obtention d'informations sur le prix sur le marché, point d'eau et pâturage à proximité



VII- Prévention des conflits liés aux flux de transhumance

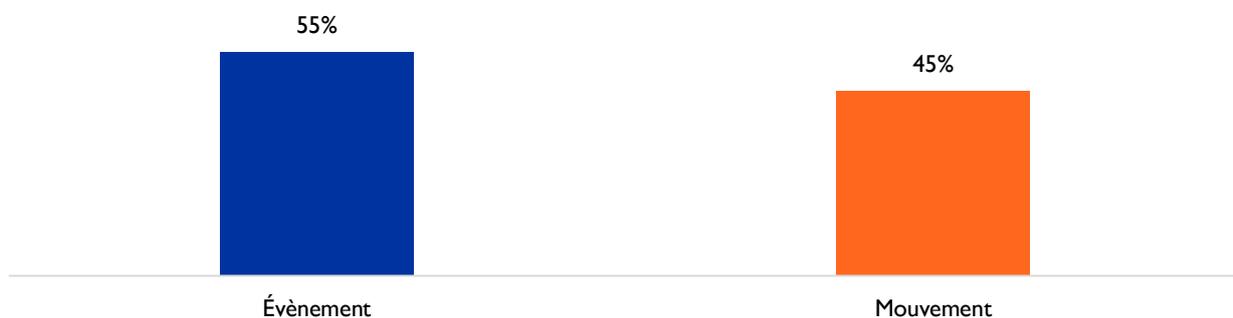
1. Mécanismes de collecte et de partage des alertes

Plusieurs relais communautaires ont été mobilisés dans le cadre du système d'alerte qui a pour objectif de recenser les événements liés à l'utilisation des ressources naturelles et aux pratiques agro-pastorales dans la région transfrontalière, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes afin de réduire les tensions dans les communes d'intervention. Ces relais communautaires transmettent l'information à un point focal (au niveau d'une organisation pastorale) qui est chargé de vérifier la véracité de l'information et de la remontée de l'information vers les autorités/services compétents/organisations. Des actions sont par la suite entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse afin d'atténuer ou apaiser une situation indiquée par les « alertes événements » (conflits, maladies, désastre naturelle ...) mais également pour éviter un conflit ou une tension intercommunautaire imminent indiqué par les « alertes mouvements » (mouvements massifs ou précoces de troupeaux).

2. Types d'alertes

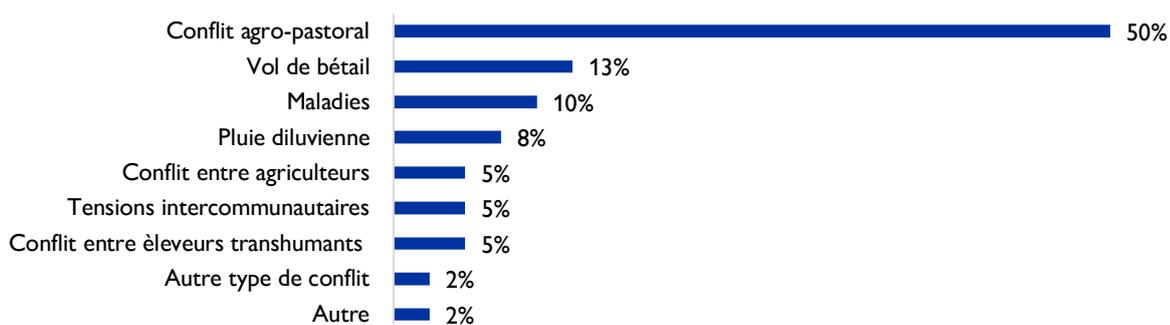
Au total, 73 alertes ont été enregistrées dans les deux pays à travers le système d'alerte précoce de l'outil de suivi des mouvements de transhumances entre le 15 juillet et le 15 août 2022. Ces alertes étaient constituées de 33 alertes de type mouvements et de 40 alertes de type événements.

Graphique 14 : Types d'alertes



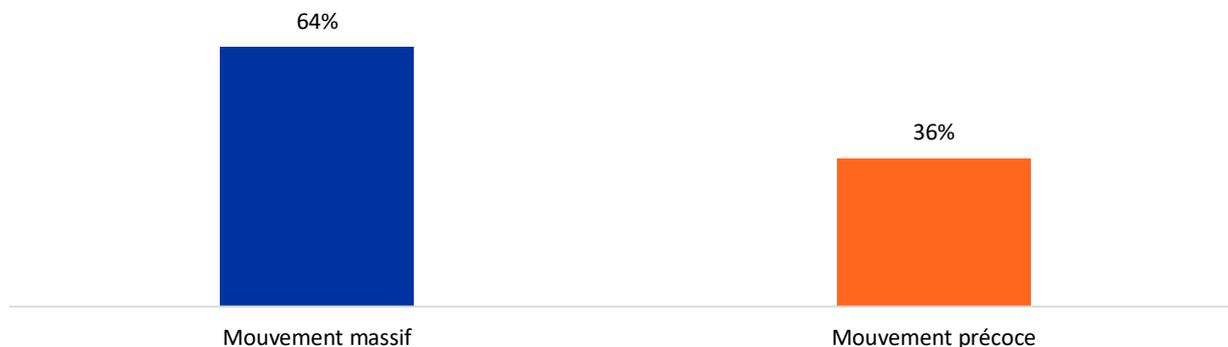
Selon les résultats de l'enquête, les 40 alertes événements constituaient de conflits agropastoraux, vols de bétail, de cas de maladies, de pluies diluviennes et de conflits entre agriculteurs.

Graphique 15 : Types d'événements



Il a été cependant observé plus d'alertes mouvements au Mali (53%) qu'en Mauritanie (22%). Cette tendance s'explique par le fait que durant la période de collecte de données, la majorité des transhumants quittaient le Mali pour se diriger vers la Mauritanie donc plus de mouvements enregistrés depuis le Mali.

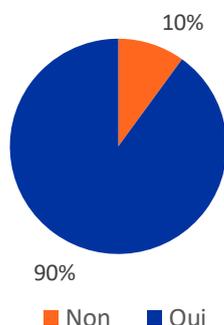
Graphique 16 : Types de mouvements



3. Etat de résolution des conflits

Durant la période de collecte (15 juillet-15 août), 90 pour cent des alertes de types événements signalés ont été résolues avec la participation des autorités locales, des villageois, des groupes de transhumants et autres acteurs impliqués dans le domaine de la transhumance.

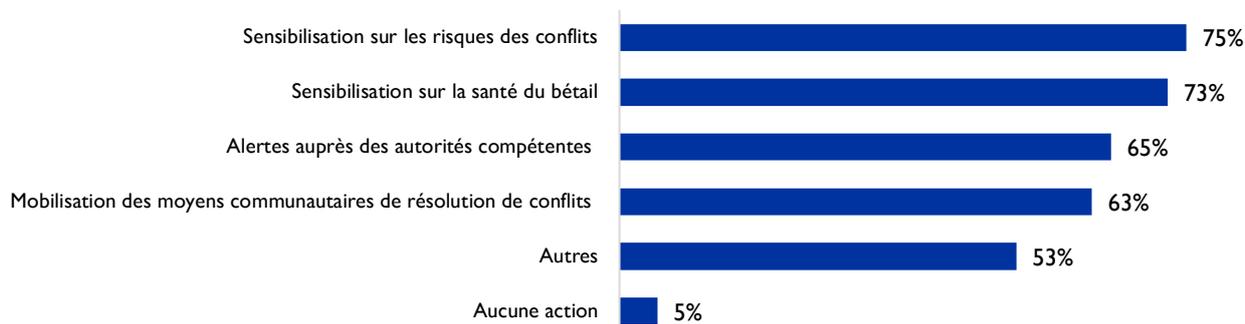
Graphique 17 : Etat de résolution des conflits



4. Actions entreprises

À la suite des événements notés plus hauts, des actions ont été entreprises par les différents acteurs dans le but de fournir une réponse permettant de résoudre et de prévenir les risques de conflits et concernaient des actions de sensibilisation, une transmission des alertes aux autorités, mobilisation de moyens communautaires pour la résolution de conflits.

Graphique 18 : Actions entreprises par les populations ou autorités pour la résolution des événements (réponses multiples)

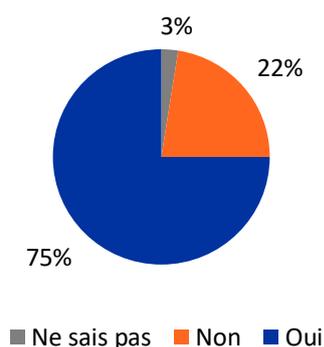


5. Rôle des comités villageois dans la résolution des conflits

Dans le cadre du projet « Gestion des conflits et renforcement de la résilience agro-pastorale à la frontière Mauritano-Malienne (Mauritania) », 24 comités villageois ont été créés au niveau de la bande transfrontalière entre le Mali et la Mauritanie. Ces comités villageois ont été formés sur les techniques de gestion et prévention de conflits afin de réduire les risques de conflits lors des mouvements de transhumances.

Lors de la période de collecte de données, 90 pour cent des alertes événements enregistrés ont été résolus grâce à l'implication et à la vigilance des comités villageois dans la résolution des alertes. Concernant les conflits agro-pastoraux, entre éleveurs et agriculteurs, les comités villageois avaient été impliqués dans 75 pour cent de ces derniers. Cette implication se résumait à des actions concrètes notamment la médiation lors des tensions agropastorales ainsi que celles impliquant uniquement les éleveurs. En plus de cette dernière, ils ont mené des campagnes de sensibilisation sur la santé du bétail mais également ils ont mobilisé les moyens communautaires pour prévenir les conflits.

Graphique 19 : Implication des comités villageois dans la résolution du conflit



Comme pour les feux de brousses, il est aussi redouté une augmentation des conflits agro-pastoraux suite à la bonne saison hivernale qui pourrait favoriser une bonne saison agricole d'où la nécessité de redynamiser les comités villageois pour qu'ils continuent la sensibilisation sur les conflits agro-pastoraux.

CONCLUSION

Cette évaluation sur les mouvements de transhumance entre le 15 juillet et le 15 août 2022 a permis de constater que durant cette période, les mouvements de transhumance à la frontière sont des mouvements Sud-Nord (du Mali vers la Mauritanie) contrairement à l'évaluation effectuée en novembre 2021 qui avait montré le sens inverse (Mauritanie vers le Mali). Cette tendance a été expliquée par le début de la saison agricole au Mali. Ainsi, pour éviter des conflits avec les agriculteurs, les éleveurs transhumants qui étaient au Mali se déplacent en majorité vers la Mauritanie pour la recherche de pâturages et cure salée.

L'analyse du profil des transhumants a permis de noter que la transhumance reste une activité réservée aux jeunes hommes (18-35) qui constituent près de la moitié (48%) de la population transhumante. Les transhumants observés sont pour la plupart propriétaire (87%) de leur troupeau. Ces transhumants observés durant la période de collecte semblent être pratiquement des mêmes nationalités que celles observées lors de l'évaluation de la phase précédente (Novembre 2021 – Janvier 2022). Les transhumants de nationalités Sénégalaises et Guinéennes (observés lors de cette phase), Burkinabé (observés lors de la phase passée) qui sont pour la plupart des employés dans les mouvements de transhumance, indiquent une forme de travaux saisonniers effectués par ces derniers même si en comparaison par rapport à la phase de collecte passée, il y'a eu moins de personnes employées dans les mouvements de transhumance.

L'évaluation de la santé des animaux en transhumants a permis de constater une détérioration de la santé des animaux au cours de la période de collecte comparée à l'évaluation de Novembre 2021- Janvier 2022 qui peut être due à la période hivernale au cours de laquelle plusieurs maladies apparaissent chez les animaux mais avec en plus des difficultés d'accès aux services vétérinaires.

Certains des défis constatés lors de l'évaluation auxquelles la transhumance transfrontalière est confrontée sont les suivants :

- i) Les changements de routes et de calendrier de la transhumance par rapport aux effets du changement climatique et à la dégradation de l'environnement :
En effet, Il a été observé que les transhumants changent de route dépendant de la variabilité climatique qui affecte la disponibilité de la biomasse, l'accès aux points d'eau, mais aussi à cause des inondations. Ces adaptations de route constituent alors des défis dans la mesure où les couloirs de transhumance ne sont pas empruntés donc favorisant les conflits entre éleveurs et agriculteurs.
- ii) Des cas de maladies d'animaux en transhumance qui peut être source de conflits entre transhumants, éleveurs des communautés hôtes.
- iii) Une insécurité au niveau des zones de passage des transhumants se matérialise par beaucoup de vols et disparition d'animaux le long de la frontière Mauritanie-Mali.

Toutefois, il a été noté une parfaite implication des comités villageois sur les couloirs de transhumance du Mali et de la Mauritanie dans la résolution des conflits.

RECOMMANDATIONS

L'analyse des contraintes a permis de formuler les recommandations suivantes :

- i) L'élargissement des zones de mises en place dans le cadre du système d'alertes précoces ;
- ii) Mise en place de pare-feux pour lutter contre les feux de brousses ;
- iii) L'élargissement des comités villageois de gestion des conflits dans les localités qui n'en disposent pas afin d'atténuer les risques de conflits dans ces localités ;
- iv) L'amélioration de l'environnement de la transhumance pour une transhumance sûre et ordonnée respectant les réglementations des zones d'accueil sur la transhumance ;
- v) La formation des populations vivant le long des couloirs de transhumance et les acteurs de la transhumance sur les mécanismes de gestions des conflits. Cette dernière peut se faire à travers des sessions de formations sur l'ensemble du module de la gestion de conflits dans le secteur du pastoralisme ;
- vi) Assurer une protection du bétail contre certaines maladies via une remontée d'informations des maladies observées dans certaines zones et l'élargissement des campagnes de vaccination pour le bétail ;